

COMPTE-RENDU REUNION CCAS DU 17 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-sept du mois de décembre à dix-neuf heures et quinze minutes,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX.

Présents : 9 – ROUX Philippe, PERRIER Bernadette, MARTIN Marie-France, MARION Martine, MOURARET Sophie, BAUZELY Françoise, CHALABREYSSE Nicole, CHAZE Jean-Baptiste, TERME Jean-Marie.

Absent ayant donné procuration : 0

Absent : 0

DELIBERATIONS

1/Compte de gestion, compte administratif 2020 et affectation du résultat

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Madame Bernadette PERRIER, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur le Président (ne participant pas aux débats ni au vote) et le compte de gestion établi par le Trésorier, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats Reportés 2019		1 961.06 €
Opérations de l'exercice 2020	4 387.78 €	5 298.99 €
Totaux	4 387.78 €	7 260.05 €
Résultat de clôture		2 872.27 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 2 872.27 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté au prochain budget.

2/Demandes d'aides exceptionnelles

Sur proposition de l'Assistante Sociale, à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, attribuent les aides suivantes, à plusieurs familles domiciliées sur la commune :

- 103.60 € correspondant à 28 repas à la cantine à l'Ecole Publique (1 enfant scolarisé),
- 207.20 € correspondant à 56 repas à la cantine à l'Ecole Publique (2 enfants scolarisés),
- Un bon d'achat alimentaire d'une valeur de 100 €,
- Un bon d'achat alimentaire d'une valeur de 150 €,
- Un bon d'achat alimentaire d'une valeur de 40 € (cette famille n'a pas encore rencontré l'assistante sociale).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Remerciements des Restaurants du Cœur pour les 1 200 € attribués par le CCAS le 9 décembre dernier. Six familles de la commune sont actuellement inscrites pour la Campagne d'Hiver des Restos du Cœur.

➤ Bernadette PERRIER s'est renseignée sur le fonctionnement de la Banque Alimentaire. Il semble compliqué pour le CCAS de bénéficier des actions de cette association. Les denrées alimentaires doivent être récupérées à Valence, un coût d'adhésion de 85 € est demandé et un pourcentage de 1.2% de la valeur marchande serait à payer à la Banque Alimentaire.

Elle donne ensuite des nouvelles d'une personne handicapée suivie par le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) du Département.

Deux personnes ont été rajoutées sur le registre des personnes dites « vulnérables ». Elle rappelle que toutes les personnes recensées ont été contactées par téléphone au mois de décembre dernier.

Elles seront rappelées prochainement pour les informer sur les centres de vaccination COVID.

- Il serait judicieux de rajouter sur le panneau lumineux que les personnes dites « vulnérables » peuvent se faire inscrire en Maire.
- La prochaine séance du bureau CCAS est d'ores et déjà programmée pour le mercredi 14 avril 2021 à 19 h 15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Le Président du CCAS,
Philippe ROUX

